

CHÂTILLONNAIS

Le magazine d'information de
la Communauté de Communes
du Pays Châtillonnais

| *mag'*

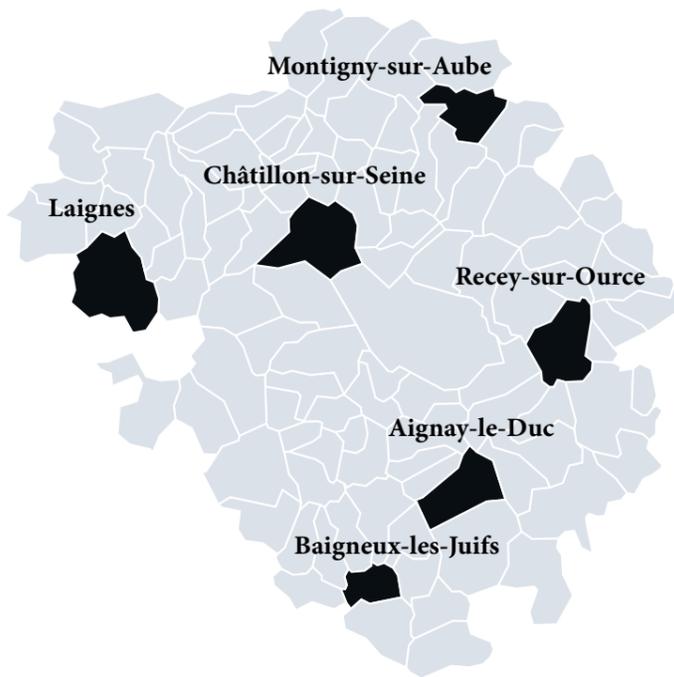
Le centre de dialyse ouvrira en 2026



**Arrivée d'un médecin
généraliste salarié**

Communauté de Communes du Pays Châtillonnais

- ◇ création : 1^{er} janvier 2004
- ◇ 107 communes
- ◇ 1 900 km
- ◇ 19 500 habitants
- ◇ 139 conseillers communautaires



Communes membres de la CCPC

Aignay-le-Duc, Aisey-sur-Seine, Ampilly-les-Bordes, Ampilly-le-Sec, Autricourt, Baigneux-les-Juifs, Balot, Beaulieu, Beaunotte, Belan-sur-Ource, Belenod-sur-Seine, Beneuvre, Billy-lès-Chanceaux, Bissey-la-Côte, Bissey-la-Pierre, Boudreville, Bouix, Brémur-et-Vaurois, Brion-sur-Ource, Buncey, Bure-les-Templiers, Busseaut, Buxerolles, Cérilly, Chambain, Chamesson, Channay, Charrey-sur-Seine, Châtillon-sur-Seine, Chaugey, Chaume-lès-Baigneux, Chaumont-le-Bois, Chemin-d'Aisey, Coulmier-le-Sec, Courban, Duesme, Échalot, Essarois, Étalante, Étormay, Étrochey, Faverolles-lès-Lucey, Fontaines-en-Duesmois, Gevrolles, Gomméville, Grancey-sur-Ource, Griselles, Gurgy-la-Ville, Gurgy-le-Château, Jours-lès-Baigneux, La Chaume, Laignes, Larrey, Les Gouilles, Leuglay, Lignerolles, Louesme, Lucey, Magny-Lambert, Maisey-le-Duc, Marcenay, Massingy, Mauvilly, Menesble, Meulson, Minot, Moitron, Molesme, Montigny-sur-Aube, Montliot-et-Courcelles, Montmoyen, Mosson, Nicey, Nod-sur-Seine, Noiron-sur-Seine, Obtrée, Oigny, Origny, Orret, Poinçon-lès-Larrey, Poiseul-la-Ville-et-Laperrière, Pothières, Puits, Prusly-sur-Ource, Quemigny-sur-Seine, Recey-sur-Ource, Riel-les-Eaux, Rochefort-sur-Brévon, Saint-Marc-sur-Seine, Savoisy, Semond, Saint-Broing-lès-Moines, Saint-Germain-le-Rocheux, Sainte-Colombe-sur-Seine, Terrefondrée, Thoires, Vannaire, Vanvey, Vertault, Veuxhaulles-sur-Aube, Villaines-en-Duesmois, Villedieu, Villers-Patras, Villiers-le-Duc, Villotte-sur-Ource, Vix, Voulaines-les-Templiers.

Sommaire

ACTUALITÉS

4

ÉCONOMIE

9

ENVIRONNEMENT

10

SANTÉ - SOCIAL

12

ENFANCE - JEUNESSE

20

CES CHÂTILLONNAIS QUI ENTREPRENNENT

21

AU CŒUR DE NOS COMMUNES

22

CULTURE

24

TOURISME

29

Éditeur

Communauté de Communes du Pays Châtillonnais
9-11 rue de la Libération - BP 40103
21402 Châtillon-sur-Seine Cedex
Tél. : 03 80 81 57 57
Fax : 03 80 81 58 59
www.chatillonnais.fr

Directeur de la publication

Jérémy Brigand

Responsable de la rédaction

Jean-Michel Mars

Imprimeur

L'imprimeur Simon
25290 Ornans

Date de parution : juin 2025
Tirage : 10 342 exemplaires
Dépôt légal à parution
ISSN : 2646-8344

Édito

Châtillonnaises, Châtillonnais,

Avec la création de son Centre de Santé Intercommunal, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais ouvre une voie nouvelle dans le domaine médical. Désormais, les habitants du Pays Châtillonnais auront à leur service un médecin salarié de la Communauté de Communes, déchargé des tâches administratives, pour lui permettre de consacrer plus de temps à ses patients.

Jour après jour, l'Esp@ce Économique Numérique a trouvé sa «vitesse de croisière», il fait désormais partie des outils de développement de notre territoire.

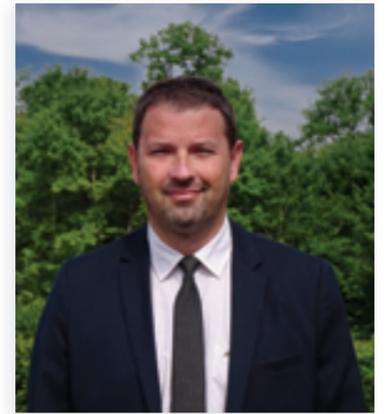
Autre sujet de préoccupation, la collecte et le recyclage des déchets : nous faisons de la pédagogie, de la formation pour toujours mieux trier et donc maîtriser les coûts de ce service.

Le Centre SocioCultuel et de Loisirs, par la diversité de ses actions, contribue au «bien-vivre» quotidien. N'hésitez pas à lui rendre visite.

Durant cet été, le Mag vous propose de partir à la découverte des richesses de notre Pays, à partager en famille et aussi avec nos visiteurs.

Très bel été à toutes et à tous.

Jérémy Brigand



Jérémy Brigand
Président de la
Communauté de Communes
du Pays Châtillonnais



Un nouveau médecin arrive, la santé progresse

Recrutement d'un médecin salarié

Face à la pénurie de médecins en milieu rural, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais franchit une étape décisive en recrutant un médecin salarié. Une première sur le territoire, au service d'une meilleure offre de soins pour tous. Entretien avec Jérémie Brigand.

POURQUOI AVOIR RECRUTÉ UN MÉDECIN SALARIÉ ?

La santé des Châtillonnais est ma priorité absolue.

La désertification médicale est une réalité dans nos campagnes. Les habitants de nos communes subissent cette pénurie de professionnels de santé. Prendre rendez-vous avec un généraliste relève souvent du parcours du combattant. Cette situation, je la connais bien.

Elle m'a conduit à m'engager personnellement pour que notre territoire retrouve une offre de soins de proximité de qualité accessible à tous en toute dignité.

Bien que cela ne soit pas de notre compétence mais de celle de l'État, j'ai souhaité répondre activement et concrètement à cette carence. Le fruit de mon travail sur le terrain s'est déjà concrétisé avec la création de l'antenne de SOS Médecins, l'arrivée d'une orthophoniste, la construction future d'un centre de dialyse et l'installation en avril 2025 d'un nouveau médecin généraliste libéral, le Docteur Françoise Colomb. Cela illustre l'efficacité des actions menées. Tout cela ne s'est pas fait tout seul : cela m'a demandé un important travail de recherche, de dialogue et d'accompagnement.

Il convient de poursuivre dans cette voie. Je continue donc à me démener et aujourd'hui, je suis heureux d'annoncer le recrutement, par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, d'un nouveau médecin généraliste salarié qui exercera au sein d'un centre de santé intercommunal.

QU'EST-CE

QUE C'EST ?

UN CENTRE
DE SANTÉ

INTERCOMMUNAL

QU'EST-CE QU'UN CENTRE DE SANTÉ INTERCOMMUNAL ?

C'est un centre composé de médecins salariés qui se consacrent exclusivement aux patients car nous prenons en charge les tâches administratives, devenues bien trop lourdes et chronophages pour les professionnels de santé.



Jérémie Brigand et Maud Lachouette, vice-présidente en charge de la santé

OÙ VA-T-IL ÊTRE INSTALLÉ ET À PARTIR DE QUAND CE MÉDECIN VA-T-IL EXERCER ?

Lorsque j'ai abordé le sujet devant les élus, j'ai fait part de mon souhait de le voir exercer sur 2 communes du territoire. La commission santé-solidarité de notre intercommunalité se réunira prochainement pour évoquer les modalités de fonctionnement de ce nouveau centre. Notre objectif est que la première consultation se tienne en septembre 2025.

ALLEZ-VOUS CONTINUER VOS DÉMARCHES POUR RECRUTER DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ?

À l'exemple de communes de Côte d'Or déjà engagées dans le recrutement de médecins salariés, nous avons décidé d'agir. C'est ainsi que pour la première fois, une communauté de communes recrute un médecin salarié. Nous pouvons en être fiers. Depuis le 1^{er} janvier 2025, c'est le 2^{ème} médecin que j'installe. Cette arrivée va conforter les pharmacies, les kinésithérapeutes, et toutes les professions médicales. Un territoire sans médecin, c'est un territoire qui perd en attractivité. Alors oui, je vais continuer car nous avons encore besoin de professionnels de santé. Ce combat, je le mène avec conviction, car il touche à l'essentiel : notre qualité de vie et notre sécurité sanitaire.

Santé dans la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais

Bientôt un centre de dialyse pour les patients du territoire

Ce sera un véritable soulagement pour les personnes dialysées résidant dans le Pays Châtillonnais. À l'automne 2026, un centre ouvrira ses portes à Châtillon-sur-Seine sous l'impulsion de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais. Il permettra ainsi d'éviter à nombre de patients de parcourir en moyenne 30 000 km par an entre leur domicile et le centre de Dijon pour recevoir leurs soins.

Jérémie Brigand, président de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, a réuni le directeur délégué de Santély Bourgogne-Franche-Comté, François Jager, futur gestionnaire, ainsi que des élus et des acteurs locaux pour détailler le projet et ses motivations.



Jean Beaufils, Vincent Fusaro, Jérémie Brigand et François Jager

Tandis que la santé relève des compétences de l'État, l'importance que revêt le sujet dans un territoire rural tel que le Pays Châtillonnais ne cesse de mobiliser l'investissement des élus et acteurs locaux. Des efforts qui ont payé : la force de persuasion de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a permis l'installation d'une antenne de SOS Médecins dans la maison de santé de Châtillon-sur-Seine. Depuis le mois d'avril, elle a également

favorisé l'arrivée du médecin généraliste Françoise Colomb. Désormais, c'est la construction d'un centre de dialyse qui voit sa concrétisation approcher, puisque les travaux de construction débuteront à l'automne 2025 pour une durée de 12 mois.

Là encore, le parcours a été long, car cela faisait déjà 3 ans que le dossier de candidature avait été déposé auprès de l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté, avant que la commission dédiée se réunisse et transmette l'arrêté en décembre 2024. Le bâtiment d'un montant de 1 million d'euros sera subventionné et il accueillera 8 postes de dialyse, entièrement aux normes.

Outre le renforcement de l'offre de santé sur le territoire et de l'écosystème autour du centre hospitalier, Jérémie Brigand insiste sur l'objectif d'améliorer le confort des patients, les premiers à subir les difficultés liées à l'absence d'un centre de dialyse médicalisé à proximité.

« Mes pensées vont au patient et à son confort, mais aussi aux familles. Espérons que l'arrivée de ce centre change leur vie. »

– Jérémie Brigand

FRANÇOIS JAGER EXPLIQUE SON IMPORTANCE

Santély est un groupe associatif à but non lucratif, créé pour favoriser la prise en charge des patients en insuffisance rénale chronique. Considéré aujourd'hui comme un établissement de santé, il gère 19 unités de dialyse en Bourgogne-Franche-Comté et dans l'Ain. Celles-ci accueillent près de 900 patients dialysés, mais il est aussi important qu'ils puissent recevoir leur traitement à domicile, non seulement pour permettre aux actifs de maintenir une vie professionnelle mais aussi dans le but de libérer du temps pour toute autre activité.

Santély travaille exclusivement en conventions de coopération avec les hôpitaux publics, afin d'assurer l'accompagnement nécessaire au bon déroulement des soins, que ce soit à domicile, en autodialyse ou en centre. Pour ce qui concerne le futur centre de Châtillon-sur-Seine, ce seront des locaux adaptés en terme d'espace et d'accueil, synonymes de confort en plus et de fatigue en moins pour les personnes dialysées et qui favoriseront la confiance et le dialogue.

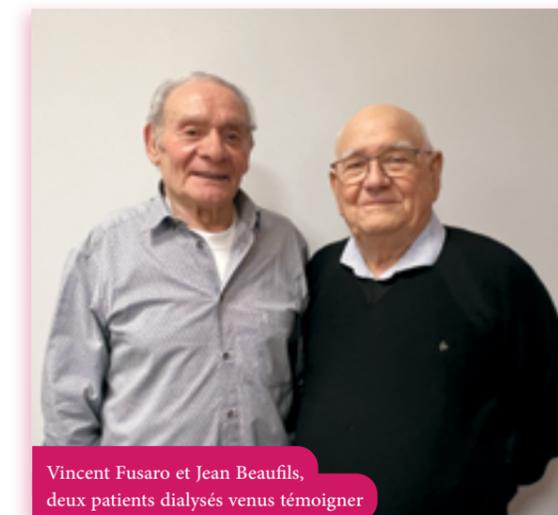
VINCENT FUSARO ET JEAN BEAUFILS TÉMOIGNENT EN TANT QUE PATIENTS

Vincent Fusaro est dialysé depuis 11 ans et demi. « Je suis passé par les centres de dialyse de la Breuchillière et de Drevon à Dijon, et je confirme que les allers-retours fatiguent vraiment. La dialyse en elle-même reste usante : on s'installe pour quatre heures de traitement et en rentrant on a faim et on a sommeil. »

« Il faut savoir qu'une dialyse, ce n'est pas quelque chose de simple et sans douleur : on vous pique avec une aiguille de l'épaisseur d'une allumette, après qu'une fistule a été faite 2 mois plus tôt pour gonfler les veines. Avec la pression exercée par le sang pompé depuis l'artère pendant l'opération de dialyse, la présence constante de personnel médical à nos côtés est aussi essentielle qu'une bonne préparation, parce que la situation peut vite dégénérer sans réaction immédiate, en cas de cathéter mal fixé par exemple. »

« Il est donc important que les professionnels du centre de dialyse s'occupent bien de nous, autant pour veiller au bon déroulement du traitement que parce qu'on y passe la plupart de notre temps, à raison de quatre heures par jour tous les deux jours. Ça devient une deuxième famille. »

À son tour, Jean Beaufils a partagé l'avis de M. Fusaro en remerciant l'investissement de la Communauté de Communes de Pays Châtillonnais dans la construction de ce futur centre de dialyse.



Vincent Fusaro et Jean Beaufils, deux patients dialysés venus témoigner

Docteur Françoise Colomb, Jérémie Brigand et Loredana Partitaro



La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a installé le Dr Françoise Colomb

Depuis le 1^{er} avril, le Docteur Françoise Colomb accueille les habitants du châillonnais pour des consultations de médecine générale, dans son cabinet de la maison de santé de

Châtillon-sur-Seine. Un soulagement pour de nombreux patients qui étaient sans accès à une offre de soin satisfaisante.

JÉRÉMIE BRIGAND, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS CHÂTILLONNAIS

Après des mois de recherche acharnée, je suis heureux de voir le travail payer. L'installation d'un nouveau médecin généraliste libéral à la maison de santé de Châtillon-sur-Seine était un événement particulièrement attendu par les habitants, car l'offre de soin est un sujet crucial pour le territoire.

Véritable soulagement, l'arrivée du Docteur Colomb ne suffira cependant pas à pallier le manque de médecins généralistes, c'est pourquoi je continue activement mes recherches pour offrir aux Châtillonnais un meilleur accès à la santé.



Maison de santé de Châtillon-sur-Seine

DOCTEUR FRANÇOISE COLOMB, MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Je suis ravie d'être installée au sein de la belle équipe de la maison de santé. On sent qu'il y a un vrai besoin dans le Châtillonnais et je vais faire du mieux possible pour pouvoir répondre à l'attente des patients.

LOREDANA PARTITARO, UNE DES PREMIÈRES PATIENTES DU DOCTEUR COLOMB

J'étais comme beaucoup de Châtillonnais suite aux départs successifs de généralistes, c'est-à-dire sans médecin traitant. J'étais vraiment inquiète de me retrouver sans solution. J'ai suivi l'actualité et j'ai vu que Jérémie Brigand avait trouvé un nouveau médecin. Je fais partie de la patientèle du Docteur Colomb, je me sens apaisée car je ne sais pas comment j'aurais fait autrement.

Quand Esp@ce économique numérique rime avec pédagogie



Restitution sur la stratégie de communication

En février, l'Esp@ce Économique Numérique de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a ouvert ses portes aux établissements scolaires, une première !

De 6^{ème}, 1^{ère} et BTS, 105 élèves se sont approprié les lieux pour des débats animés sur la stratégie, la construction, les projets numériques et les métiers liés à ce bâtiment.

Au-delà de ces échanges et à travers des groupes de travail, les participant(e)s ont

apporté leur regard et leur contribution pour de nouvelles idées. Des étudiants ont d'ailleurs poussé la mise en situation par une présentation de leurs propositions d'animations, dépassant ainsi l'objectif participatif en s'immergeant dans une posture professionnelle. Nous les remercions pour leur enthousiasme et leur énergie débordante, ainsi que pour le message anonyme laissé dans la boîte à idées « je ne pensais pas qu'il y avait autant de métiers pour un seul projet, ça donne des pistes de carrière ».

« Séniors 2.0 @ vos tablettes » avec la FAPA

En mars, lancement des ateliers à l'ÉEN

Du 13 mars au 10 juillet, la Fédération d'Actions de Prévention pour l'Autonomie des Seniors de Côte-d'Or (FAPA Seniors 21) anime des ateliers pour vous apprendre à utiliser une tablette.

Première session des ateliers « Séniors 2.0 @ vos tablettes »



Se connecter à internet, garder du lien avec la boîte mail, gérer ses données... sont des thèmes notamment traités pendant ce module qui affiche déjà complet. Une liste d'attente est ouverte pour l'automne. Pour vous renseigner, contactez la FAPA au 03 80 30 07 81.

Pour les ateliers smartphones « Utilisez vos téléphones et sécurisez vos données », renseignements auprès de l'Esp@ce Économique Numérique de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais au 03 80 81 28 68.

Rénovation de la déchèterie de Sainte-Colombe-sur-Seine Une déchèterie flambant neuve pour les Châtillonnais



La déchèterie en travaux

Les habitants du secteur affilié à la déchèterie de Sainte-Colombe-sur-Seine peuvent désormais se réjouir de sa réouverture.

Après plusieurs mois de travaux, celle-ci accueille ainsi de nouveau ses usagers, complètement rénovée et réha-

bilitée selon les normes de tri en vigueur. Pour cela, la déchèterie a été équipée de 12 quais de déchargement pour accueillir de nouvelles filières soumises à l'obligation de traitement efficace de fin de vie des produits.

Composter ses biodéchets Au-delà de l'obligation, les avantages du compostage

Le compostage des biodéchets à la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, ce sont près de 1400 composteurs individuels distribués depuis 2015.



Le compostage consiste à laisser se décomposer la matière organique, c'est-à-dire les restes de repas, les épluchures et les déchets verts. Des micro-organismes, naturellement présents dans la terre, vont produire un engrais naturel très utile pour enrichir le sol du jardin.

Au-delà du jardinage, composter est un moyen pratique de diminuer les allers-retours en déchèterie (déchets verts) et le volume de déchets du bac d'ordures ménagères (déchets alimentaires).

La Communauté de Communes du Pays Châtillonnais soutient la démarche de compostage en proposant à ses habitants des composteurs, en contrepartie d'une contribution symbolique de 15€. Pour commander le vôtre, contactez le service environnement par téléphone au 0373780002 ou par e-mail à l'adresse collecte@cc-chatillonnais.fr. Des points de distribution communs peuvent être organisés dans les communes.

Retrouvez des conseils pour bien réussir votre compost sur le site de la Communauté de Communes : cc-chatillonnais.fr.

Formation des agents des déchèteries Former nos agents pour un meilleur respect de l'environnement

Si le ramassage des déchets ménagers est géré par la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, c'est à Bourgogne Recyclage qu'a été déléguée la responsabilité d'exploiter les déchèteries du territoire.

Le matin du 14 janvier dernier, cette collaboration était illustrée par l'accueil des gardiens de déchèterie dans les locaux de la Communauté de Communes pour une formation sur le traitement des déchets diffus spécifiques (DDS).

Les déchets diffus spécifiques, ou DDS, comprennent la plupart des produits chimiques utilisés notamment autour des univers du bricolage, du jardinage, de l'entretien des véhicules, des piscines et des cheminées. Afin de les traiter de la façon la plus respectueuse de l'environnement possible, la société à but non lucratif ÉcoDDS prend opérationnellement en charge leur enlèvement (en déchèterie), leur tri, leur valorisation et leur recyclage. Or, avant de pouvoir collecter ces produits en déchèterie, il est essentiel que ces derniers aient été correctement triés en amont par les gardiens et déposés dans des contenants dédiés spécifiques.

Voilà quelle a été la thématique de la formation des gardiens des déchèteries du Châtillonnais : profitant d'une session de formation gratuite délivrée par l'intervenante Christelle Rothenflug, formatrice pour le compte d'ÉcoDDS, les 6 agents présents et leur responsable Éric Jacotot ont eu l'opportunité de réviser ou d'apprendre les modalités de tri de ces produits, ainsi que de leurs traitements.

Ce temps de formation, ponctué du visionnage de vidéos d'illustration et d'échanges entre les participants et la formatrice, a abouti en fin de session à un examen des connaissances acquises sur les produits à trier dans la catégorie des déchets traités par l'organisme ÉcoDDS. Ainsi, vous serez assurés que vos déchets chimiques (proprement conditionnés pour éviter toute interaction entre les substances) déposés en déchèterie seront bien identifiés par les agents.

Astuce : Les déchets chimiques pris en charge par EcoDDS sont des produits que vous utilisez en moyenne 2 à 3 fois par an et que vous cachez (placard, cagibi, garage...)



Christelle Rothenflug, Éric Jacotot et les agents des déchèteries de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais

Une thérapie qui fait ses preuves Du tango pour nos aînés

L'approche du tango comme levier thérapeutique fait l'objet d'une étude scientifique menée depuis plusieurs années au départ de l'université de Bourgogne-Franche-Comté. Inspirée par les travaux d'Étienne-Jules Marey, pionnier de l'analyse du mouvement et originaire de Beaune, la recherche s'intéresse aux effets de la danse sur les troubles liés au vieillissement. Un héritage précieux que perpétue aujourd'hui Jessica Bazin, doctorante en thèse sur les bienfaits de la danse pour les aînés.

Initialement pensé pour accompagner des personnes souffrant de troubles neuro-évolutifs, cette approche par le tango a été progressivement proposée à des personnes âgées isolées et/ou en EHPAD, atteintes ou non de troubles cognitifs. Au cœur de ce dispositif, une formation spécifique, basée sur la méthode Dinzel (un enseignement argentin unique qui mêle danse, mouvement et thérapie). Christelle Priet, Directrice du Centre SocioCultuel et de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, et Camille Villain, chargée de mission en action sociale et en santé pour le territoire, se sont formées à cette pratique avec Thomas Poucet, professeur de tango argentin qui a rejoint la « Caravane de la mémoire ».

À l'automne, le CSCL proposera des ateliers de tango thérapeutique. Ce projet vise des personnes âgées en EHPAD et/ou à domicile et des couples aidants-aidés. Des élèves du lycée Désiré Nisard viendront compléter les effectifs de ces ateliers pour favoriser le lien intergénérationnel.



Anne Bramard-Blagny, documentariste,
Thomas Poucet, professeur de tango argentin
Christelle Priet et Camille Villain du CSCL,
Jessica Bazin, doctorante

Le CSCL au salon des sénieurs de Côte-d'Or

Chaque année, le CSCL et le Conseil départemental de Côte-d'Or s'associent pour inciter les Châtillonnais à se rendre au salon de séniors à Dijon et y trouver conseils.



Au salon des séniors de Côte-d'Or

Grâce à l'attribution d'un car par le Conseil départemental et l'accompagnement du Centre SocioCultuel et de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, 40 personnes se sont jointes au voyage. Un chiffre qui a doublé comparé aux années précédentes.

Avec pour thème « l'alimentation et la nutrition : la recette du bien-vieillir en Côte-d'Or ! », cette édition accueillait le parrainage de Loïc Ballet, chroniqueur culinaire dans Télématin, et Marine Lorphelin, Miss France 2013 et médecin généraliste.

Journée internationale pour la défense des droits des femmes

Exposition « Portraits de femmes » au CSCL



Le CSCL de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, avec le club photo de l'Association Sportive et Culturelle de Laignes et de ses Environs (ASCLE), a eu le plaisir de convier usagers, participantes, familles et élus au vernissage de l'exposition « Portraits de Femmes » le 7 mars dernier. Organisée à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, cette exposition temporaire était visible dans le hall du CSCL tout au long du mois de mars.

Cette initiative met en lumière la diversité, la force et la singularité des femmes à travers l'objectif des photographes. Les droits des femmes comprennent le droit de vivre libre de toute violence et discrimination, le droit au meilleur état de santé, à l'éducation, à la propriété, de voter et le droit à un salaire égal.

Acquérir cette culture de l'égalité nécessite une éducation au respect mutuel et une lutte contre les stéréotypes de sexe dès le plus jeune âge. Si celle-ci s'enseigne plutôt à l'école, les centres sociaux travaillent au quotidien à transmettre cette culture anti-sexiste.



Les participants à l'exposition photo
« Portraits de femmes »

Le Zonta dit NON aux violences faites aux femmes

Le Zonta Club de Châtillon-sur-Seine, représenté par sa présidente Josie AMIZET, poursuit son engagement dans la lutte contre les violences faites aux femmes avec une nouvelle campagne de sensibilisation.

Cette initiative a pour objet la diffusion de supports de communication dans des espaces publics, une façon de permettre aux victimes de se reconnaître en tant que telles et demander de l'aide. Cette démarche a naturellement trouvé écho au Centre SocioCultuel et de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais qui accueillera cette nouvelle campagne d'affichage, car il s'agit d'une lutte de tous les instants et une responsabilité citoyenne.



Le Zonta Club,

Une histoire de règles

« L'Évènement sanglant » du Planning familial 21

Pari gagné pour les bénévoles de cette association qui voulaient avant tout faire de ce moment un rendez-vous familial. L'objectif de cette initiative était de communiquer en direction des familles sur le sujet encore tabou des menstruations.

Il s'agit d'un niveau d'échange difficile à vulgariser tant le sujet génère encore malaises et non-dits alors même qu'il s'agit d'une réalité biologique indéniable, presque banale pourrait-on dire, et pourtant...

Stands de sensibilisation, escape game, courts-métrages, puis échanges entre la salle et l'une des réalisatrices en visioconférence : des supports pédagogiques très divers étaient ainsi mis à disposition des visiteurs. Des visiteurs d'ailleurs venus en famille pour la plupart (autant les mères, grand-mères et filles que les pères, grands-pères et fils), ce dont Clara Laffore, conseillère conjugale et familiale au Planning familial était fière, car cet évènement vise à susciter des échanges entre tous sur la question du cycle menstruel, des règles et de la précarité menstruelle.

En plus des supports d'information, des protections périodiques étaient mises à la disposition des visiteurs en gratuité (culottes de règles, cups, serviettes lavables, tampons...) avec les conseils avisés des bénévoles de l'association.

Pour l'occasion, des partenaires collaboraient également à cette initiative : le Centre Périnatal de Proximité du CH-HCO était présent pour apporter son expertise sur le sujet, notamment sur les méthodes contraceptives. Le Centre SocioCultuel et de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais affichait également son soutien à cette action, avec un stand tenu par Christelle Priet, directrice du CSCL, Chloé Pianetti, référente familles, et Camille Villain, chargée de mission en action sociale et en prévention/promotion santé.

Jérémie Brigand, Président de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais est venu également saluer les organisateurs.

Pour rappel, le Planning familial 21 est une association féministe et d'éducation populaire qui agit avec les personnes pour les accompagner dans leur choix en matière de vie affective, relationnelle et sexuelle. Il tient une permanence au CSCL chaque deuxième mercredi du mois. L'accueil est gratuit, anonyme et sans rendez-vous.



Visioconférence avec une experte de la question du cycle menstruel

« L'évènement sanglant »
par Le Planning Familial de Côte-d'Or
le 29 mars à Châtillon-sur-Seine



Mars Bleu pour sensibiliser au dépistage

Une marche solidaire en faveur de la lutte contre le cancer colorectal



Départ de la marche bleue à Saint-Broing-les-Moines

Sur l'initiative de Maud Lachouette, maire de Moitron et vice-présidente en charge de la commission santé-solidarité de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, en collaboration avec le Centre SocioCultuel et de Loisirs (CSCL) et dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS), une marche bleue a rassemblé 55 personnes sur un chemin de randonnée entre Saint-Broing-les-Moines et Minot.

Au départ de la ferme aux 100 blés à Saint-Broing-les-Moines, les participants ont apprécié le petit déjeuner de départ fourni. L'occasion de rappeler à toutes et tous l'enjeu de santé publique derrière ce mouvement : destiné à sensibiliser les populations à l'importance du dépistage du cancer colorectal, qui occasionne aujourd'hui encore des milliers de décès, ce cancer est pourtant guérissable s'il est diagnostiqué tôt. Mais encore faut-il s'employer à réaliser le test de dépistage.

Après environ 2 heures de marche, les randonneurs du jour se sont retrouvés à la salle des fêtes de Minot. Un stand tenu par des élus de la Mutualité Sociale Agricole attendait les participants avec des informations et des conseils, ainsi qu'une boîte pour recueillir les dons (intégralement reversés au profit de la Ligue contre le cancer) et un repas, offert par Maud Lachouette.

À l'issue de ce temps de convivialité, un *escape game* était proposé par Camille Villain, coordinatrice du Contrat Local de Santé, et Christelle Priet, directrice du CSCL. Un groupe de 6 personnes s'est même prêté au jeu avec beaucoup d'enthousiasme, et sous les applaudissements de la salle. Dans l'ambiance feutrée d'une salle de bain, les deux animatrices en peignoir invitent les participants à une histoire de famille durant laquelle ils doivent collaborer pour débusquer les indices les mettant sur la piste de leur kit de dépistage colorectal, soigneusement dissimulé dans le décor. Un moment ludique et participatif qui, au-delà de l'amusement collectif qu'il génère, participe à rendre le message de prévention particulièrement percutant. « Simple et rapide, ce fameux test est fiable, gratuit et sauve des vies, alors pourquoi ne pas le faire ? » Tel était le mot d'ordre.

Ce kit de dépistage est adressé automatiquement à toutes les personnes de plus de 50 ans. Ce test doit être réalisé tous les 2 ans jusqu'à l'âge de 74 ans selon les préconisations de santé publique. Si vous ne recevez pas le kit chez vous, rendez-vous en pharmacie avec votre numéro de sécurité sociale pour en connaître les raisons. Le kit, l'envoi postal et l'analyse sont pris en charge à 100 %.



Escape game animé par le CSCL à Minot

Parcours de prévention santé seniors

« Cap bien-être » : des ateliers pour apprendre à se sentir bien

Portés par l' Association santé, éducation et prévention sur les territoires (ASEPT BFC), les ateliers « Cap bien-être » sont mis en place sur le territoire, sous forme de parcours adressés aux personnes de plus de 60 ans. Tel était le cas à Bouix en décembre 2024.



Atelier « Cap bien-être » à Bouix

Le parcours accueilli par la commune de Bouix était ainsi animé par Anaïs Julien, chargée de projets et d'animation à l'ASEPT, et proposé gratuitement, grâce au financement dans le cadre de la contractualisation de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais (son Contrat local de santé) avec les services du département de la Côte-d'Or, via l'enveloppe de la Conférence des financeurs.

Après la réussite de cette session (5 séances collectives hebdomadaires), la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais travaille déjà à réitérer l'expérience dans une autre commune de la collectivité, afin de faire bénéficier d'autres habitants de ce parcours.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS CHÂTILLONNAIS

VENEZ ESSAYER DÈS LE 21 JANVIER 2025 !

ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE

TOUS LES MARDIS

12h30 - 13h30 (débutants)
ou
13h30 - 14h30 (initiés)

Au Centre Socio-Culturel et de Loisirs du Pays Châtillonnais

Avec un professeur APA

GRATUIT la première année

Informations et inscriptions :
03 80 81 30 61
accueil@cscl-châtillonnais.fr

Action réalisée avec le financement de la Conférence des Financeurs de la Côte-d'Or

Activité physique adaptée au Centre SocioCultuel et de Loisirs

Tous les mardis, venez faire de la gym au CSCL

Bien que cette offre ne soit pas une nouveauté, elle sera désormais portée directement pas la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais, dans le cadre de son contrat local de santé avec le soutien financier de la Conférence des financeurs du Département de la Côte-d'Or.

Profitez-en : choisissez votre créneau (12 h 30 pour les débutants, 13 h 30 pour les initiés), inscrivez-vous auprès du CSCL et bénéficiez de la première année gratuite pour des séances encadrées par un enseignant en activité physique adaptée de l'association Siel Bleu.

Troubles du comportement et législation

Quand l'un de nos proches perd en autonomie avec l'âge, que doit-on savoir ?

On estime aujourd'hui en France de 8 à 11 millions le nombre d'aidants qui accompagnent et protègent au quotidien un proche en perte d'autonomie. Or, ce n'est pas parce qu'on n'a pas envie d'y penser que cela n'arrivera pas, alors autant connaître les bons interlocuteurs et prendre des dispositions pour préparer l'avenir. C'est dans cette optique qu'est intervenu le Docteur Alexandre Jouini, médecin de l'unité mobile gériatrique de la Haute Côte-d'Or, au Centre SocioCultuel et de Loisirs du Pays Châtillonnais le 13 janvier 2025, pour le dernier atelier dédié aux aidants du cycle 2024.



Atelier « Troubles du comportement et législation » avec le Docteur Alexandre Jouini

Présente lors de ce moment d'échanges, Christelle Priet, directrice du CSCL, raconte la séance : « Nous avons accueilli le 13 janvier au CSCL le Docteur Jouini, de l'Unité Mobile Gériatrique (UMG). Il s'est

attaché à présenter les différents troubles cognitifs pouvant survenir avec ce que cela suppose de symptômes, de comportements ou encore de prises en charge pour le patient lui-même, mais aussi pour les personnes proches aidantes. On observe une telle hétérogénéité des pathologies que les situations sont diverses. Le sujet se veut donc complexe. »

Des explications claires et accessibles ont été transmises aux personnes présentes quant à la distinction entre perte d'autonomie et dépendance, des notions souvent confondues qui n'impactent pourtant pas la vie des patients, ni celle de leur famille, de la même façon.

Avec son point de vue de médecin, le Docteur Jouini a également abordé la question des mesures de protection des personnes majeures et le lien existant avec la justice.

Il a enfin commenté l'arborescence professionnelle existante sur le territoire du centre hospitalier de Haute Côte-d'Or, du diagnostic à la prise en charge des patients sur le long terme. Si les délais de prise en charge sont aujourd'hui inexorablement plus longs - en raison du vieillissement de la population, de diagnostics plus précoces et d'une meilleure connaissance des services de soins disponibles -, il existe néanmoins tout un panel de dispositifs, de soignants et de professionnels sur notre périmètre. Ensemble, ils permettent un suivi de qualité des patients et de leurs aidants.



Que faire en cas de perte d'autonomie ?



Journée professionnelle du 13 mars

Journée professionnelle de valorisation des actions collectives

Retour sur les ateliers théâtre de l'ESCO

En 2024, une collaboration entre les services du Département de la Côte-d'Or et le Centre

SocioCultuel et de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais avait mené à la création et à la représentation d'une pièce de théâtre au CSCL, par et avec l'ESCO de Châtillon-sur-Seine et ses bénéficiaires volontaires. Celle-ci a été mise en lumière lors d'une journée professionnelle organisée à Saint-Appolinaire le 13 mars 2025.

L'objectif de cette journée visait à valoriser les actions collectives sport-culture-social, co-construites en interservices et sous couvert d'une dynamique partenariale au bénéfice des publics locaux.

Les participants du Pays Châtillonnais ont été invités pour l'occasion par le service culture du Département à venir partager leur expérience des ateliers théâtre menés au CSCL, en collaboration avec les travailleuses sociales de l'ESCO de Châtillon-sur-Seine ayant elles-même pris part au projet et aux saynètes. L'équipe du CSCL entretenant un lien de confiance avec les usagers et les salles et les espaces du CSCL étant adaptés à ce type de projet, tout cela a contribué à offrir à toutes et tous un cadre rassurant et sécurisant pour mener à bien cette expérience théâtrale et partenariale.



Le groupe des ateliers théâtre 2024

Dans le cadre de cette action collective, le CSCL était pleinement dans son rôle de facilitateur. Il fut le témoin de bout en bout de ce projet et de son impact, de l'émergence des idées en passant par la confrontation à l'expérience en elle-même, jusqu'à l'aboutissement ultime avec la représentation finale dans ses murs. Encore aujourd'hui, le CSCL reste le garant de ce souvenir commun et de cette mémoire collective auprès des uns et des autres, un moment de vie partagé dont on reparle avec plaisir.



Souvenirs des ateliers théâtre

Lors de cette journée professionnelle, chacun fut invité à livrer son témoignage et à prendre part au programme de cette journée lors d'une table ronde : Emmanuelle Clément, intervenante de la Compagnie des Gens, Virginie Berthelebot, assistante sociale à l'ESCO de Châtillon-sur-Seine, Christelle Priet, directrice du CSCL et Christian Mangin, représentant les bénéficiaires de ce projet.

Délocalisation du CSCL à Vertault

Une journée printanière en famille



Les familles à Vertault

Le mercredi 26 mars, le Centre SocioCultuel et de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a invité les familles à une journée d'animations créatives.

Le matin, les participants ont chacun fabriqué un bouquet de fleurs en papier crépon. Après cet atelier, tous se sont installés pour un pique-nique convivial, tandis que l'après-midi, les rires ont résonné pendant les jeux de société intergénérationnels, faisant place à une grande complicité parents-enfants.

Mon Moment Magique en duo

Animation parent-enfant avec Elsa Angelot

Lors d'une animation parent-enfant organisée par le Centre SocioCultuel et de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais et Mon Moment Magique le jeudi 6 mars, parents et enfants ont pu vivre un moment où l'amour était à l'honneur.



Atelier Mon Moment Magique au CSCL

Jeux variés, danse, dessin, massages mais aussi yoga ont permis à chacun de s'exprimer librement et de créer une belle complicité parent-enfant, tout en faisant naître de nouvelles rencontres entre les participants grâce aux rires partagés. Dans ce cocon chaleureux, l'échange et la créativité ont pris toute leur place, permettant à chacun de vivre une expérience pleine de joie et de connexion.

L'Art du chantier avec L'Atelier de Muli

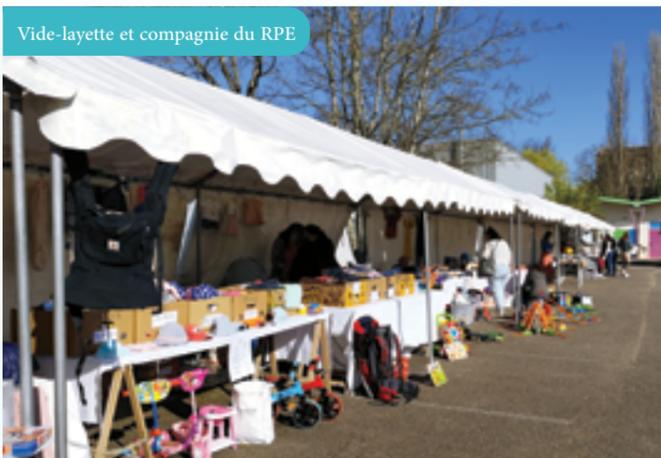
Avis de construction au CSCL !

Durant les vacances scolaires d'hiver, une animation originale a été proposée aux familles : un chantier géant !

Ce moment, qui se distingue par son côté créatif et interactif, a plongé petits et grands dans l'univers fascinant de la construction. Cet atelier, à base de sable, tracteurs, tuyaux et autres outils a émerveillé toute la famille. Les enfants ont pu imaginer des constructions ensemble, ce qui a permis de créer des liens et des moments de partage inoubliables.



L'Art du chantier au CSCL



Vide-layette et compagnie du RPE

Au Relais Petite Enfance Vide-layette et compagnie

Le 6 avril, le Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais organisait la 11^{ème} édition de son vide-layette et compagnie.

Nettoyage de printemps ou recherche de LA poussette, exposants et visiteurs s'étaient donnés rendez-vous le samedi 6 avril sur le parking du RPE pour un vide-layette et compagnie. Pendant que les acheteurs ont pu y dénicher des articles de puériculture d'occasion (habits bébé/enfant, jouets...), les vendeurs ont ainsi eu le plaisir de leur donner une nouvelle vie.

À Brion-sur-Ource

Atelier d'éveil partagé pour le RPE et le CSCL

Pour leur itinérance commune à Brion-sur-Ource le 17 avril, le Relais Petite Enfance et le Centre SocioCultuel et de Loisirs de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais ont sorti la panoplie du peintre...



Atelier d'éveil sensoriel et artistique...

Un atelier d'éveil où la peinture est comestible et où les couleurs nous transportent dans *La Nuit étoilée* du peintre Van Gogh, voilà ce que le CSCL et le RPE proposaient aux tout-petits Brionourciens : avec l'intervention de l'Atelier de Muli, les enfants ont pu toucher, sentir, peindre avec des instruments ou avec leurs corps à l'occasion d'une séance d'exploration sensorielle inspirée de l'œuvre d'art de Vincent Van Gogh.

... sur le thème de *La Nuit étoilée* avec l'Atelier de Muli

Vincent Malnoury, entrepreneur et artisan châtilonnais Des artisans châtilonnais au championnat du monde de pétanque

Pour leur 51^e édition, les Championnats du monde de pétanque 2024 se sont installés à Dijon : une première pour la Côte-d'Or, tandis que le dernier championnat se tenant dans la région remonte à 1980, à Nevers. Faisant honneur aux talents locaux, le comité organisateur a choisi la scierie Malnoury, entreprise châtilonnaise, pour fournisseuse officielle.



Du 5 au 8 décembre 2024, 48 nations se sont affrontées au Zénith de Dijon pour le titre de championne du monde de pétanque, autour de 3 épreuves : le Championnat du Monde Triplette masculine, le Championnat du Monde de Tir de Précision masculine et la Coupe des Nations (destinée aux équipes non qualifiées pour la phase finale du championnat).

C'est la scierie Malnoury, installée à Brémur-et-Vaurois et dirigée par Vincent Malnoury, qui a été retenue pour fabriquer les entourages des terrains de pétanque ! Ce fut également l'occasion de créer une installation tout-en-un pour jeu de quilles à destination du public, composée d'un cadre de terrain, d'un auvent et d'une table.



Entourage de terrain fabriqué par la scierie Malnoury



Construction en bois pour jeux de quilles, boules, cerceaux...

L'ensemble, fabriqué à partir de bois revalorisé et en limitant la perte, est accessible gratuitement et en libre accès dans l'aire de jeux de Brémur-et-Vaurois jusqu'en octobre 2025. Amateurs de pétanque, préparez vos boules.

Grâce à ce partenariat exclusif, le

À noter que la scierie propose également des terrains de pétanque sur mesure à la vente.

Pays Châtillonnais a ainsi eu la chance de faire valoir le savoir-faire de ses artisans auprès de plus de quatre mille spectateurs et joueurs du monde entier. Pour Vincent Malnoury, ce serait un plaisir « que les gens puissent jouir de ces créations pour profiter d'un moment de détente. »



Cérémonie de commémoration du 8 mai 2025

Commémorations du 8 mai 2025 Étormay inaugure son monument aux morts

Le 8 mai dernier, profitant de la cérémonie commémorative annuelle, la commune d'Étormay a inauguré son monument aux morts, rendant ainsi hommage de manière pérenne aux Stalmariens disparus au combat lors de la Première Guerre mondiale.

À l'occasion de la cérémonie en mémoire des soldats tombés pendant la Première et la Seconde Guerres mondiales, le maire de la commune,

François Moyot, a eu l'honneur de dévoiler officiellement le monument aux morts érigé à Étormay.

Le monument aux morts d'Étormay a vu le jour à la suite du réaménagement du cimetière initié en 2018. Tandis que les tombes étaient répertoriées pour identification, celles de deux soldats ayant servi entre 1914 et 1918 ont été remises au jour, bien que leurs noms ne figurent pas sur le monument aux morts de Baigneux-les-Juifs (qui regroupe les noms des soldats des communes membres du regroupement de l'ancien canton). C'est donc en collaboration avec le Souvenir Français et l'entreprise Carrère qu'a été construit ce nouveau monument aux morts dédié aux disparus de la commune d'Étormay. Y sont désormais inscrits sept noms : trois frères de la famille Bernard, Louis Sonnois, Eugène Chalopin, Marcel Lefèvre et Paul Martin. L'entreprise Élabor (Messingy-et-Vantoux) a, quant à elle, contribué à l'exhumation des sépultures. L'hommage a été rendu en musique avec la Lyre Châtillonnaise.



Discours d'inauguration du monument aux morts



Dévoilement de la nouvelle plaque

Un nouveau nom pour la place de la Liberté à Courban Inauguration de la place Jean Bertrand

Chaque année, les communes membres du Syndicat intercommunal à vocations multiples (Sivom) de Montigny-sur-Aube se rassemblent à l'occasion des commémorations du 8 mai. Cette année, c'est Courban qui a accueilli ses partenaires, avec un événement spécial : le changement de nom de la place de la Liberté pour celui de Jean Bertrand.

Le 8 mai 2025 n'a pas vu une cérémonie de commémoration comme les autres, à Courban. En effet, cette année marque les 85 ans de la Victoire de 1945. Aussi, en cet honneur, la commune a souhaité rendre hommage à Jean Bertrand, soldat courbanais ayant donné sa vie pour libérer la France du joug de l'occupation nazie.

Ce dernier est né et a vécu à Courban avant de s'engager pour la défense de son pays en tant que pilote aérien de la Patrouille de France. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le général Charles de Gaulle crée l'escadron Normandie-Yémen, une unité franco-soviétique de l'Armée française, qu'intègre Jean Bertrand de 1943 à 1944. C'est à cette date qu'il disparaît lors d'une mission, à l'âge 36 ans.



Inauguration de la place Jean Bertrand

Une plaque commémorative orne la maison natale de Jean Bertrand à Courban et retrace son parcours. Sa fille, récemment revenue s'installer dans le village de son père, a eu la joie d'assister à un nouvel hommage : la place principale de la commune a été rebaptisée en son nom, « place Jean Bertrand », en présence des maires du Sivom et d'élus du territoire Châtillonnais.

Où en sont les recherches archéologiques ? Point sur le programme de recherche « Vix et son environnement »

Presqu'un siècle s'est écoulé depuis que les premières fouilles archéologiques ont débuté sur le site du mont Lassois, en 1930. L'intérêt historique des découvertes qui en ont résulté est tel que les archéologues se succèdent encore pour déterrer les secrets qu'abrite toujours la citadelle celtique datant des VI^e-V^e siècles avant J.-C. Depuis 2001, les recherches sont coordonnées grâce au Programme Collectif de Recherche (PCR) nommé « Vix et son environnement », permettant une synergie entre équipes d'archéologues à l'international. Qu'est-ce que cela implique ? Voici quelques explications, récoltées auprès de Bruno Chaume, chercheur en archéologie au CNRS et directeur du PCR de 2014 à 2024.



Le mont Lassois

Les nombreuses campagnes de recherches archéologiques sur et autour du mont Lassois ont depuis longtemps confirmé le caractère exceptionnel du site dans notre compréhension de la civilisation hallstattienne, ses pratiques commerciales et culturelles. Or, pour en arriver à cette connaissance aujourd'hui, il a fallu des dizaines d'années d'exploration et le résultat de la combinaison de diverses méthodologies d'approches (fouilles géologiques, prospections par lidar, prélèvements ADN...),

mobilisant de nombreuses équipes d'archéologues français, allemands, danois, autrichiens et suisses. Et c'est au PCR « Vix et son environnement » que nous devons une telle cohésion dans l'organisation des campagnes de recherche depuis 24 ans.

Un programme collectif de recherche possède plusieurs enjeux : établir un objectif de recherche sur plusieurs années pour le site concerné (c'est le



Départ du parcours d'interprétation archéologique « Princesse de Vix »



Vestiges de remparts au pied du mont Lassois

concept de recherche programmée), coordonner les interventions des différentes équipes, assurer l'acquisition des résultats et leur publication, mais aussi, pour les chercheurs, pouvoir prétendre à bénéficier du soutien financier de l'État.



Chantier de fouille sur la tombe de la Dame de Vix

Grâce ainsi au soutien indispensable de la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais et aux subventions attribuées par le Service Régional de l'Archéologie (SRA), la dernière équipe sur place en 2024 (celle de l'Université de Vienne dirigée par Thomas Pertlwieser) a pu mener à bien sa dernière campagne de fouilles avant de retourner en Autriche analyser les résultats, soumettre un rapport puis les publier. Car l'étude des résultats ne doit effectivement pas avoir lieu pendant les fouilles : elle intervient après et peut se prolonger sur plusieurs années avant que la communication des résultats ne se fasse par des publications scientifiques, mais aussi en direction du grand public dans des articles de vulgarisa-

« Notre travail consiste non seulement à enregistrer nos résultats mais aussi à les diffuser. »

tion. Voilà pourquoi, d'un point de vue extérieur, nous avons l'impression d'une certaine discontinuité dans les recherches sur le site de Vix : pendant que le lieu de fouilles est laissé vacant, c'est dans une phase d'étude et de rédaction que se plongent les archéologues.

Créativité, chocolat et aventures Les vacances de Pâques au musée

Pendant les vacances de Pâques, le musée s'est transformé en un véritable terrain d'activités pour petits et grands, mêlant ateliers créatifs, chasse aux œufs et parcours découverte.

Les mercredis matins, les enfants ont pu mettre les mains dans la terre en créant un petit jardin miniature dans des coquilles d'œufs, soigneusement personnalisées dans une boîte décorée par leurs soins. Un atelier ludique et poétique qui a rencontré un grand succès auprès des plus jeunes.

L'après-midi, place à la créativité florale pour les plus grands, avec la réalisation de couronnes de fleurs en feutrine. Une activité minutieuse et colorée qui a permis à chacun de repartir avec une belle création printanière.

Le lundi de Pâques, les familles étaient attendues pour une grande chasse aux œufs organisée dans les salles du musée. Une occasion originale de (re)découvrir les collections tout en s'amusant... et en récoltant quelques douceurs chocolatées au passage.

Et pour prolonger l'aventure, une chasse au trésor avec des indices dissimulés dans les vitrines était proposée tout au long des vacances. Petits enquêteurs et curieux de tous âges se sont prêtés au jeu, à la recherche des secrets cachés du musée.

Un programme riche et festif qui a su ravir les visiteurs venus nombreux célébrer Pâques au musée, entre créativité, gourmandise et découvertes.



Atelier jardin miniature



Atelier couronnes de fleurs



Atelier décoration de boîtes



Atelier couronnes de fleurs

Exposition temporaire au musée « De plumes et d'Or »

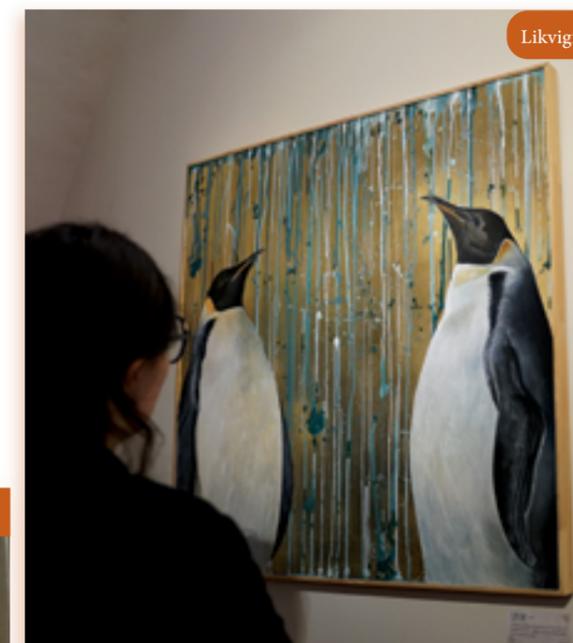
L'exposition temporaire « De plumes et d'Or » du Musée du Pays Châtillonnais - Trésor de Vix présente les tableaux d'oiseaux de l'artiste Malo A., illuminés par des feuilles d'or.



L'artiste Malo A.

Ces œuvres dialoguent avec la collection d'oiseaux naturalisés du XIX^e siècle de Fernand Daguin, créant une rencontre entre l'art contemporain et l'héritage scientifique. Les oiseaux, magnifiés par l'or, offrent une vision poétique et éclatante de la nature, tout en rendant hommage à l'esthétique des représentations naturalistes du passé. Une fusion subtile entre l'art et la science, entre passé et présent.

L'exposition sera présente au musée du 1^{er} mars au 31 août 2025 et est incluse dans le billet d'entrée.



Likvigi



Black birds



Ukpik

Les Archéorandos du Musée du Pays Châtillonnais – Trésor de Vix

Des randonnées historiques autour de Vix



Le samedi 24 mai 2025, le Musée du Pays Châtillonnais – Trésor de Vix a eu le plaisir d'accueillir, sous un temps ensoleillé, une quarantaine de participants pour une nouvelle Archéorando.

Les randonneurs se sont retrouvés sur la place Maurice Moisson à Vix, pour gravir le Mont Lassois sur les traces de la Princesse de Vix. Guidés par les médiateurs du musée, les visiteurs ont pu découvrir les paysages qui entourent ce lieu rempli d'histoire. À l'aide de l'application Princesse de Vix, ils ont pu visualiser des reconstitutions de la cité princière telle qu'elle existait au V^e siècle avant J.-C. À midi, le groupe s'est retrouvé au musée pour partager un déjeuner convivial. L'après-midi a permis à chacun de (re)découvrir les collections du Musée du Pays Châtillonnais – Trésor de Vix et de plonger dans la richesse du patrimoine local. Une journée placée sous le signe de la découverte, de l'histoire et de la convivialité, qui a ravi tous les participants.



La nuit des musées 2025

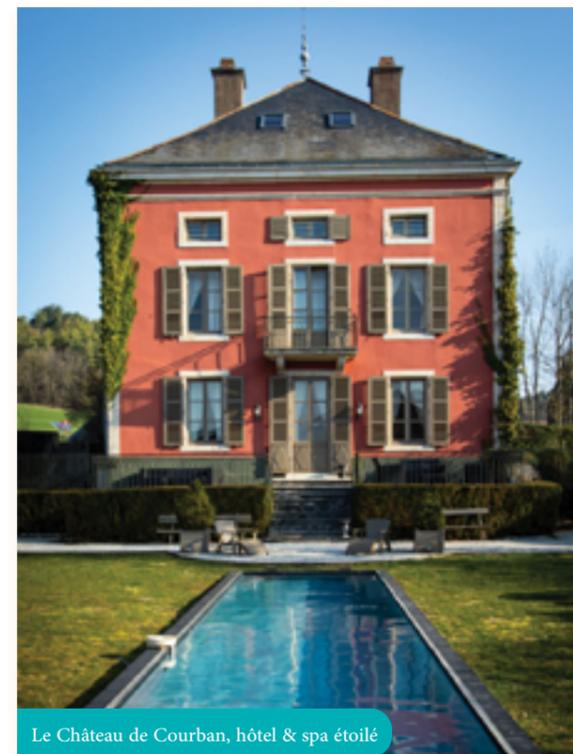
Le Musée du Pays Châtillonnais – Trésor de Vix fait son cinéma

À l'occasion de la 21^{ème} édition de la Nuit des Musées, le Musée du Pays Châtillonnais – Trésor de Vix a proposé une soirée originale à 125 participants, leur permettant de découvrir sous un nouvel angle les riches collections conservées en ses murs.

Le musée a ouvert ses portes en soirée pour une expérience immersive unique : projections inédites, lanternes magiques et spéléologues en action ont transporté petits et grands de Vix à Vertillum. Cette mise en scène vivante du patrimoine local a permis de redécouvrir le Trésor de Vix et les fouilles de Vertillum sous un angle nouveau. Curieux, familles et passionnés ont répondu présents, ravis de cette approche sensible et moderne de l'archéologie. « Quelle visite ! », « Belle découverte, le désir de revenir est présent », « Bravo pour cette initiative d'ouvrir le musée le soir » : les commentaires enthousiastes ont confirmé le succès de cette soirée exceptionnelle.

Guide Michelin 2025

Une étoile pour le Château de Courban



Le chef cuisinier Maxime Lesobre et l'équipe du restaurant du Château de Courban ont eu le privilège de recevoir une étoile au Guide Michelin, lors de la cérémonie du 31 mars.

Seul établissement de Côte-d'Or à avoir reçu une étoile au Guide Michelin cette année, le Château de Courban fait une fois de plus la fierté du Pays Châtillonnais. Bravo à Maxime Lesobre et sa brigade, aux propriétaires Mylène et Frédéric Vandendriessche et à toute leur équipe, qui font rayonner l'excellence de notre territoire par leur investissement !

Cette distinction n'est cependant pas une nouveauté pour le restaurant, qui avait déjà reçu à plusieurs reprises une étoile dans le prestigieux guide gastronomique ; mais alors que Maxime Lesobre est aux commandes depuis février 2024 seulement, l'annonce du Château de Courban parmi les restaurants étoilés 2025 a été particulièrement ressentie comme « une très grande fierté », d'après les mots de M. Vandendriessche.

« Ce château, une élégante maison de maître du XIX^e siècle à la façade ocre rose, trône au milieu de son parc. Précédé d'un salon cossu avec cheminée qui crépite, le restaurant occupe l'ancienne grange, anoblée par un plafond bourguignon, des lustres et des miroirs.



En bon artisan, le chef transforme sa belle matière première en une fine cuisine de saison dont le goût est le fil conducteur : tomate confite et ses 3 condiments ; cabillaud de ligne sauce bonne-femme ; pigeonneau de Racan, saucisse pigeon-foie gras, chou et jus truffé... Le repas se conclut de belle manière grâce à des desserts épurés et faibles en sucre. Carte des vins particulièrement riche en champagnes et bourgognes. » [description du Guide Michelin]

Office de Tourisme du Châtillonnais

Une saison 2025 qui s'annonce bien

De nombreuses animations sont organisées tout au long de l'année par les associations Châtillonnaises.



Pêche à la mouche avec le guide de pêche Julien Bannholtzer

Ainsi, l'Office de Tourisme vient compléter ses offres avec des initiations à la pêche à la mouche sur les conseils avisés du guide de pêche Julien Bannholtzer. En petits groupes (à partir de 9 ans), sur une demi-journée, apprenez les gestes du pêcheur en toute décontraction. Les dates : le 9 juillet et le 20 août à Griselles, le 30 juillet à Laignes.

Côté patrimoine, deux types de visites de la ville de Châtillon-sur-Seine vous sont proposés cet été : suivez Marion au fil d'une boucle Napoléonienne qui vous révélera les liens de la cité avec le Maréchal Marmont les 16 juillet, 13 août et 20 septembre.

Ou rejoignez l'équipe pour une visite guidée du Châtillon-sur-Seine ancien avec découverte de produits et savoir-faire marqués Esprit Parc en fin de visite les 23 juillet, 6 août et 19 septembre.

D'autres surprises arrivent, surveillez les réseaux sociaux.



Visite Napoléonienne



Visite guidée du Châtillon-sur-Seine ancien

Wivisites à Maisey-le-Duc

(Re)découvrez l'histoire de la bataille du Pont de Maisey

Le 6 septembre 2024, en présence des Maires de Maisey-le-Duc et de Villotte-sur-Ource, l'heure était aux commémorations d'une bataille qui marqua l'histoire du Châtillonnais : le Combat du Pont de Maisey-le-Duc.



Commémorations du Combat du Pont de Maisey-le-Duc



80 ans auparavant, au pont de Maisey, la résistance, aidée par un groupe de parachutistes américains, bloquait une unité allemande se repliant depuis Châtillon-sur-Seine. Les combats durèrent 3 jours.

Les élus et représentants du monde militaire ont ainsi procédé au dépôt de gerbes sur les stèles du lieutenant Larsen (US Army) et de l'adjudant Marcel Gable, décédés ce jour-là. Une borne et un panneau de la 2^e Division Blindée (DB) ont été inaugurés avec la participation de la musique du Régiment de Marche du Tchad et d'un groupe de reconstitution historique.

Pour l'occasion, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais et l'Office de Tourisme du Châtillonnais ont mis en place un nouvel audioguide Wivisites relatant cet épisode historique, grâce aux textes et archives de M. Joël de Sorbier de Pognadoresse, Président de l'association du Combat du Pont de Maisey-le-Duc (ACPM FFI 44) et fils de Jean, qui prit part aux assauts.



Panneau d'information locale de Busseaut

Nouveaux panneaux d'information locale La signalétique pour faciliter la découverte du territoire

Véritable outil de visibilité pour les prestataires touristiques, les producteurs locaux et les différents points d'intérêts, la signalétique est essentielle pour faciliter la visite du Châtillonnais.

Dans la continuité des panneaux d'entrée de territoire et de la signalétique culturelle, la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais a achevé la troisième phase de sa démarche avec la signalisation d'information locale. 10 communes se sont portées volontaires, 7 ont des panneaux pour la première fois et 3 ont bénéficié d'une actualisation des leurs.

MUSÉE DU PAYS CHÂTILLONNAIS
TRÉSOR DE VIX



Mare Bohan
1961 - 1989
les années DIOR

exposition événement
1^{er} juin 2025
29 déc.

<http://www.musee-vix.fr>

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES : SAL TRAINA - SÉBERGER FRÈRES - CONCEPTION BENOÎT EBERLÉUR



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



Communauté de Communes du
CHÂTILLONNAIS
D'Alsace de N°1
en BOURGOGNE



LA CINEMATHEQUE
FRANÇAISE

